

L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec

Daniel Lauzon et Alain Roy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1257>

DOI : 10.4000/insitu.1257

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Daniel Lauzon et Alain Roy, « L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec », *In Situ* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1257> ; DOI : 10.4000/insitu.1257

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec

Daniel Lauzon et Alain Roy

Le prélude à une collaboration fructueuse avec la France

- 1 Lorsque à l'automne 1998, M. Marcel Masse, président de la Commission des biens culturels du Québec et président de la partie québécoise de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs, invite le ministère de la Culture et de la Communication à identifier ce qu'il reste du patrimoine de la Nouvelle-France, il amorce ce qui est devenu aujourd'hui un chantier d'expérimentation, de collaboration scientifique et de partenariat entre les ministères de la Culture de France et du Québec, des universités françaises et québécoises et les collectivités territoriales de la région Poitou-Charentes. Mais la question est épineuse et on doit bien vite reconnaître que l'on n'est pas en mesure de dresser la liste de ce patrimoine.
- 2 En expliquant pourquoi, on comprendra mieux les enjeux de l'inventaire de ces biens au Québec, ainsi que l'évolution des pratiques d'inventaire du patrimoine en général. Précisons d'entrée de jeu que pour des raisons tant pratiques qu'administratives, le ministère de la Culture et des Communications du Québec décide de se pencher d'abord sur le patrimoine immobilier, bien que la question posée concerne aussi bien le patrimoine mobilier et documentaire.
- 3 Le premier problème qui se pose est celui de l'absence de datation précise des biens inventoriés. À l'exception des inventaires monumentaux réalisés par le ministère après sa création en 1961, suite aux décrets des arrondissements historiques, les connaissances acquises dans les années 1970 sont issues du pré-inventaire, visant soit une couverture exhaustive mais superficielle du territoire, soit le repérage de biens appartenant à des catégories thématiques (moulins à eau, ponts couverts, etc.). C'est aussi le pré-inventaire que la plupart des collectivités territoriales privilégient lorsque le ministère s'engage dans la voie du partenariat municipal pour la mise en valeur du patrimoine québécois au

début des années 1980. Comment donc dresser une liste de biens dont l'ancienneté est le plus souvent estimée ?

Figure 1



Le quartier Saint-Roch à Québec après le sinistre de 1866. William Augustus Lego. 1886
Archives nationales du Québec, Québec. E6,S8,P409

- 4 Le second problème est d'ordre conceptuel. Que doit-on entendre par patrimoine de la Nouvelle-France ? On sait que les bâtiments de cette époque pionnière ont connu de nombreuses altérations, qu'ils ont été souvent agrandis et surhaussés avant et après la cession de la colonie française à l'Angleterre. On sait aussi que le style des constructions dans l'esprit français s'est poursuivi bien après 1763. On sait enfin que la guerre de Conquête, puis les fréquents incendies des villes et villages du 19^e siècle et l'urbanisation du 20^e ont fait des coupes rases dans ce patrimoine peu nombreux, puisque la population de la Nouvelle-France a atteint à peine 65 000 personnes. La pertinence de dresser une liste est donc questionnée tant au regard de la définition de l'objet que de son importance quantitative.

La mise en œuvre d'un projet international d'acquisition et de diffusion des connaissances

- 5 La Commission des biens culturels et le ministère de la Culture et des Communications du Québec conviennent cependant de ne pas laisser ces questions sans réponses et commanditent une étude de cadrage¹. Plus précisément, cette étude doit proposer une définition du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France, évaluer les sources documentaires permettant de le recenser, proposer une méthodologie de recherches et évaluer les ressources nécessaires et enfin dresser une liste préliminaire de biens repérés

en cours d'étude. Les résultats dépassent les attentes. Au-delà des réponses apportées, le cadre de planification sert de déclencheur à un projet novateur de collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication de France et de d'actualisation des pratiques d'inventaire du patrimoine.

- 6 En effet, une fois les paramètres généraux posés, des partenaires français ont été sollicités pour participer à ce qui s'annonçait alors comme un simple projet d'inventaire. A la suite de multiples échanges, les ministères de la Culture en France et au Québec sont d'abord convenus de collaborer à sa mise en oeuvre. Au Québec, la recherche de partenaires universitaires s'est traduite par l'implication du Centre interuniversitaire d'Etudes québécoises (CIEQ) de l'Université Laval et l'insertion dans le projet d'un objectif de diffusion sous forme d'un atlas. En France, suite à l'engagement de la Région Poitou-Charentes dans le projet, il a été convenu que l'on y mènerait une expérience pilote, sous la responsabilité conjointe de la Direction régionale des affaires culturelles du ministère de la Culture et de la Communication de France et du GERHICO² des Universités de Poitiers et La Rochelle.

Une démarche ouverte

- 7 Depuis le début du XX^e siècle, l'époque fondatrice de la Nouvelle-France est au coeur des opérations patrimoniales au Québec. Reflet des perceptions changeantes, les contours de ce qu'on perçoit comme les legs de cette période se sont modifiés à travers le temps : cherchant une certaine représentation de soi, les inventaires – tout comme la recherche historique – ont tour à tour insisté sur un aspect ou sur un autre (type architectural, période de construction, influence), mais en gardant toujours l'accent sur le patrimoine bâti.
- 8 A l'heure où les définitions de l'objet patrimonial éclatent, englobant de nouvelles dimensions, le regard posé sur l'héritage de la Nouvelle-France se devait d'être à la hauteur des conceptions nouvelles. Sur le plan du contenu, trois dimensions ont permis d'enrichir cette démarche, soit la définition du patrimoine retenu, sa dimension atlantique et enfin les relations qu'il permet de matérialiser dans l'espace.

La définition du patrimoine retenu

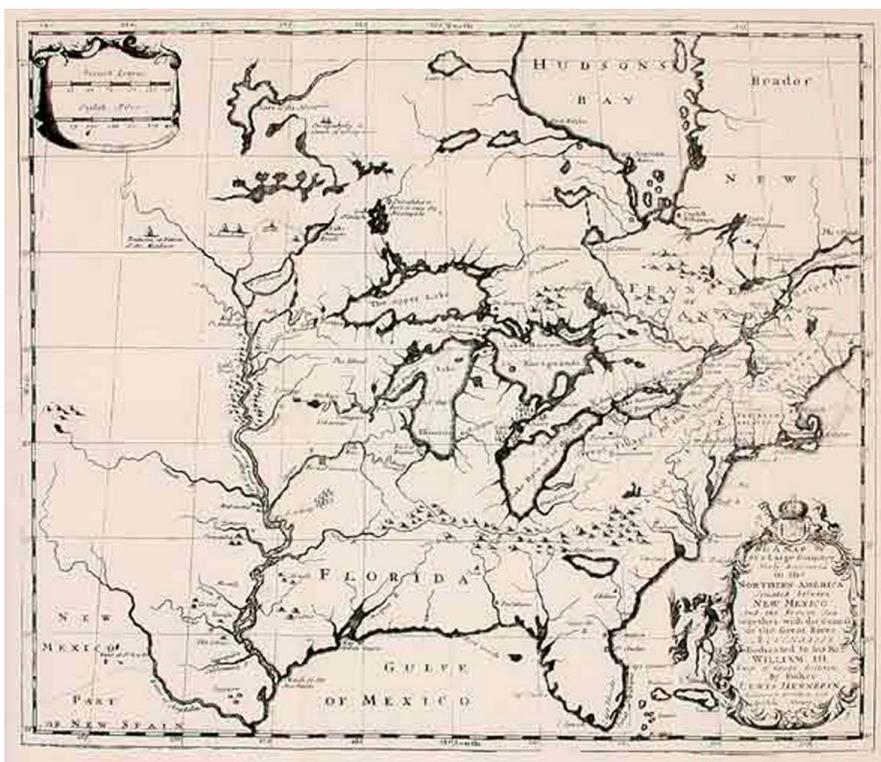
Figure 2



Portrait de Samuel de Champlain. Lithographie par Ducornet
Archives nationales du Québec, Québec. P600,S5,PLC43,1

- 9 Les années 1990 vont voir surgir de nouvelles approches en matière d'inventaire et de patrimoine, sous le double effet des préoccupations mémorielles collectives renouvelées et des avancées scientifiques. En effet, les inventaires québécois ont jusqu'alors davantage porté sur les caractéristiques architecturales et stylistiques de l'environnement construit, ce qui se révèle nécessaire pour la gestion quotidienne de l'espace habité urbain ou rural mais qui se traduit souvent par un désintérêt relatif pour bon nombre de données historiques.

Figure 3



A Map of a Large Country Newly Discovered in the Northern America Situated between New Mexico and the Frozen Sea...Louis Hennepin. Tirée d'une réimpression de l'édition anglaise de 1699 Archives nationales du Québec, Québec, Bibliothèque

- 10 Dans une volonté globalisante, l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France entend restituer les diverses facettes de l'activité humaine telle qu'elle se déploie dans l'environnement construit et naturel contemporain.
- 11 D'une approche et d'une nature différente, ce n'est pas la nature de l'objet inventorié qui est discriminée, mais plutôt la période historique à laquelle les lieux et biens inventoriés sont associés, à savoir l'époque de la présence coloniale française en Amérique du Nord.

Figure 4



Les français au cœur de l'Amérique (French in the heart of America). Carte établie par le service hydrographique de la Marine pour la mission de Mai 1935 du Comité France-Amérique Archives nationales du Québec, Québec. P1000, S5

Figure 5



Une plaque commémorative rappelle la présence sur les lieux d'un ancien moulin à vent. Aujourd'hui, ce parc est sous la responsabilité de la Commission de la Capitale nationale du Québec
Photo : Louis-Charles Guillemette, Commission de la capitale nationale du Québec, 2001

- 12 Un tel inventaire permet par ailleurs un éclatement des lieux et éléments inventoriés. Ainsi, dans une époque où l'approche patrimoniale se nourrit de préoccupations mémorielles, on enregistre le patrimoine dans son sens strict (bâtiments et sites archéologiques), mais également les lieux qui, même en l'absence de vestiges, ont été un site d'activités sous le régime français³ et nous sont signalés aujourd'hui par une plaque commémorative. En somme des lieux où se concrétise la mémoire d'une société passée. Il s'agit soit de sites associés à des événements, par exemple les plaines d'Abraham, à des personnages, par exemple Montcalm, ou encore des rappels commémoratifs dans l'environnement en lien direct avec ledit site.
- 13 Une troisième composante reflète dans l'Inventaire les préoccupations actuelles en regard du paysage. En effet, les traces les plus significatives de la présence coloniale française en Amérique du Nord témoignent de l'implantation d'une nouvelle collectivité dans le paysage. Les traces d'occupation au sol – les grilles de rue ou de rang –, les voies de communication naturelles ou interurbaines, les infrastructures de transport et enfin les travaux de génie civil, c'est-à-dire les aménagements de l'environnement à des fins économiques, militaires ou autres témoignent également de l'époque de la Nouvelle-France.

Figure 6



Le parc du Cavalier—du—Moulin, situé au cœur de l'arrondissement historique de Québec, comprend les vestiges de fortifications érigées en 1693 pour remplacer l'enceinte temporaire de 1690. Au XVIII^e siècle, de nouvelles fortifications rendent cette redoute caduque

Photo : Louis-Charles Guillemette, Commission de la capitale nationale du Québec, 2001

- 14 La combinaison de ces trois éléments, patrimoine, repères commémoratifs et aménagement de l'espace, permet donc de représenter l'ensemble des traces laissées par l'homme à l'époque du Régime français en Amérique du Nord, inventoriant ainsi la diversité des traces du passé de cette époque dans le paysage québécois.

Les relations et la dimension atlantique

Figure 7



Depuis le début des années 1960, le gouvernement du Québec mène à Place-Royale, berceau de l'Amérique française, un vaste chantier de restauration du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France. Au cours de ces quatre décennies, les approches de restauration et de commémoration seront l'objet de plusieurs débats

Photo : Jean Savard, MCCQ, 2002

- 15 A travers le temps, un ensemble de relations se construit à travers un territoire. On reconnaît volontiers qu'un bien préservé, quelle que soit sa nature, peut se situer dans un ensemble plus vaste. Cette relation est importante pour caractériser l'expérience vécue : par exemple, on trouve souvent l'église au sein du noyau sacré d'un village, une localisation au sein d'un ensemble plus grand qu'il importe de relier. Cette restitution des relations des lieux de mémoire aux ensembles plus vastes – c'est le cas notamment de Place-Royale – permet de mieux comprendre l'ensemble des lieux inventoriés, de les mettre en relation les uns avec les autres.
- 16 Mais il y a plus. La redéfinition du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France, dans cette perspective de communauté de mémoire, a nécessité également un retour sur l'expérience historique de l'Amérique française. En effet, le projet d'inventaire vise non seulement à répertorier les lieux associés à la Nouvelle-France, mais également à mettre en relation des sites qui participent d'une même activité, par exemple la traite des fourrures, ou sont associés de diverses façons, du fait de leurs liens avec un personnage par exemple. Cela permet certes d'établir dans le paysage actuel une « cartographie » des lieux associés aux activités et aux échanges, et donc mettre en valeur des lieux qui existent toujours, mais également de mettre à jour des relations qui favorisent une meilleure connaissance des phénomènes historiques. C'est le cas pour les déplacements des migrants, pour le commerce ou pour l'administration. En somme, alors que les relations entre les deux côtés de l'Atlantique prennent diverses formes, elles se traduisent

également par des mises en relation complexes. Par exemple, cette relation peut être fonctionnelle – lorsque deux lieux participent d’une même activité – ou de pouvoir – lorsque les autorités coloniales communiquent entre elles.

Figure 8



Carte de l'Amérique septentrionale pour servir à l'histoire de la Nouvelle-France. Nicolas Bellin, 1743. Tirée de de Charlevoix. Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale, Tome I, Paris, Nyon Fils, 1744

Archives nationales du Québec, Québec, Bibliothèque

- 17 Or, en effectuant une telle mise en relation, la redéfinition du rapport entre la Nouvelle-France et la France se pose également. En effet, en considérant la Nouvelle-France comme partie d'un ensemble colonial, on intègre les divers réseaux et relations qui se sont développés à cette époque de part et d'autre de l'Atlantique. Ainsi, la traite des fourrures se traduit-elle par des activités de production et d'échanges des deux côtés de l'Amérique. Les administrateurs coloniaux connaissent mutations et promotions qui scandent leurs carrières et enrichissent leurs expériences. L'Amérique française s'intègre dans une histoire partagée de part et d'autre de l'Atlantique. En faisant l'inventaire des lieux associés à la Nouvelle-France de chaque côté de l'Atlantique, on effectue un véritable travail commun de mémoire.

A venir : diffusion et extension du projet

Figure 9



A Tadoussac, la présence d'une mission auprès des Amérindiens date des débuts de la colonie : dès 1615, les Récollets s'y établissent, relayés par les Jésuites jusqu'en 1782. De nombreuses chapelles s'y sont succédées, dont celle toujours présente sur le site, qui date de 1747. Des plaques en rappellent l'histoire, alors le lieu est classé depuis 1965

Photo : Daniel Lauzon, MCCQ, 2002

- 18 Les principes méthodologiques du projet étant posées, les questions qui seront abordées dans les prochains mois concerneront les enjeux de diffusion des résultats de l'inventaire. Ces résultats attendus sont de deux ordres. D'une part, un inventaire disponible sur Internet, permettra de regrouper les informations sur les lieux associés à l'époque de la Nouvelle-France, tant au Québec qu'en Poitou-Charentes. C'est ainsi que s'y retrouveront les lieux de commerce en lien avec La Rochelle ou Rochefort, les collèges de formation en France, les lieux de missions des Jésuites en Amérique, ou encore les lieux associés à Champlain. Que ce soit les mouvements de population, les personnages, les lieux de pouvoir et de diplomatie, les sites militaires ou associés aux échanges économiques, ou encore les repères qui ont marqué la vie culturelle et religieuse, de nombreux lieux seront mis en relation par cet inventaire ce qui permettra une lecture nouvelle des divers réseaux.
- 19 Outre cet inventaire, un projet d'atlas, dans une version papier et une version électronique, devrait permettre de tirer d'importants constats sur cette relation atlantique et surtout de les diffuser, proposant un nouveau regard sur l'Amérique française à l'époque de la Nouvelle-France et son rapport avec la métropole.
- 20 En liant l'inventaire avec la recherche scientifique contemporaine, le projet proposé devrait donc inclure l'ensemble des éléments du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France, du moins tels qu'on les connaît aujourd'hui. De plus, tenant compte des intérêts collectifs actuels, l'inventaire du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France envisagé

répond directement à un besoin de mémoire. Outil de gestion et de sauvegarde, l'inventaire devient donc à la fois témoin et porteur de mémoire. Marqué tant par les préoccupations identitaires et mémorielles que par le développement des connaissances scientifiques, les normes, concepts et définitions d'inventaire témoignent clairement des préoccupations d'une époque. En même temps, par la diffusion de connaissances, par les liens qu'il permet de faire, il contribue à faire connaître et reconnaître les traces de notre passé dans l'environnement construit.

- 21 Depuis plus d'un an, la mise en place de ce programme de recherche et de diffusion d'un savoir construit à partir d'un regard plus global de l'Atlantique française du XVI^e au XVIII^e siècle a permis de construire les outils communs (la fiche d'inventaire, la base de données, les concepts fondateurs). Ces échanges ont permis de cerner concrètement comment les différences s'expriment eu égard à la mémoire de la Nouvelle-France : pour tout dire, entre la France et le Québec, on n'appelle même pas Champlain de la même façon... Si ces discussions, ainsi que celles portant sur la nature et la finalité des lieux de mémoire, ont pris en considération nos différences, elles ont également eu pour effet de consolider la volonté, entre les partenaires, à mener à terme cette construction d'une nouvelle mémoire de la Nouvelle-France.
- 22 Bien sûr, parmi les limites actuelles du projet figurent celles qui ont été rendues nécessaires par les choix d'une expérience pilote sur des territoires préalablement définis. Les régions visées ne comprennent ni l'ensemble de la France, ni de l'Amérique française. Pourtant, là-aussi les liens sont nombreux. Alors que nous entamons une nouvelle phase de notre travail, il est envisagé d'y adjoindre de nouveaux partenaires, cette fois à l'extérieur du Québec et de la région Poitou-Charentes. En somme, au-delà de la compétition commémorative à propos de la fondation de l'Amérique française, le défi que constitue la construction d'une nouvelle mémoire de la Nouvelle-France, à l'échelle des échanges continentaux et atlantiques qui l'ont marqué, demeure. La réalisation de ce projet, et son extension, devrait permettre d'échanger, de faire connaître un passé partagé et de construire une mémoire qui serait authentiquement commune tant en Amérique française qu'en France, un défi certes fort ambitieux, mais combien emballant.

NOTES

1. Roy, Alain. Cadre de planification pour le projet d'inventaire du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France. Québec, 1999.
2. GERHICO. Groupes d'études et de recherches sur l'histoire du centre ouest atlantique.
3. La période retenue pour la délimitation du Régime français s'étend de 1534, année de la découverte du Canada par Jacques Cartier, à 1763, date de la prise en charge de la colonie par l'administration britannique lors du Traité de Paris.

RÉSUMÉS

Un projet d'inventaire du patrimoine immobilier issu de l'époque de la Nouvelle-France a été amorcé en 1998 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, à l'instigation de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs. L'article présente les enjeux conceptuels d'un projet pilote qui explore des axes novateurs en terme d'inventaire, que ce soit sur le plan des fondements scientifiques (conception élargie du patrimoine, mise en relation des lieux et phénomènes historiques), de la réalisation (une collaboration internationale Québec-France) ou de sa diffusion (utilisation des technologies de l'information).

In 1998, the Ministère de la Culture et des Communications du Québec initiated an inventory of architectural and archaeological heritage from the New France period at the instigation of the Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs. This article describes the conceptual issues that arose in the course of a pilot project aimed at exploring innovative approaches to inventory work, be they related to its scientific bases (broader concept of heritage, relationship between historic sites and historic events), realization (international collaboration between Québec and France) or the dissemination of its results (use of information technology).

INDEX

Mots-clés : Québec, Nouvelle-France, inventaire du patrimoine

Keywords : architectural heritage

AUTEURS

DANIEL LAUZON

Conseiller en patrimoine. Direction du patrimoine. Ministère de la Culture et des Communications, Québec. Daniel.Lauzon@mcc.gouv.qc.ca

ALAIN ROY

Chargé de projet. Centre interuniversitaire d'Études québécoises. Université Laval, Québec